

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 02 MAI 2007

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 02 MAI 2007

L'an deux mille sept et le deux du mois de mai à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire « Salon-Etang de Berre-Durance » se sont réunis à la salle du Bastidon à Alleins, sur la convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur Michel TONON, Président de la Communauté d'Agglomération « Salon-Etang de Berre-Durance ».

Etaient présents à cette Assemblée, tous les Conseillers Communautaires à l'exception de :

M. Patrick APPARICIO	ayant donné mandat à Mme Michèle ESPERANDIEU,
Mme Gabrielle BOULANGER	ayant donné mandat à M. Michel FAYMAN,
Mme Paule CAMPS	ayant donné mandat à M. Vincent MITRIDATI,
M. Jean-Claude CARLO	ayant donné mandat à M. Sauveur RIBATTI,
Mme Maryse CHAPELOT-MARTINO	ayant donné mandat à M. Michel TONON,
Mme Sylvie CHICHE	ayant donné mandat à M. Michel CREON,
M. Lucien DARET	ayant donné mandat à M. Jean-Pierre GUILLAUME,
M. Didier DEBARGE	ayant donné mandat à M. Gérard FRISONI,
Mme Corinne LUCCHINI	ayant donné mandat à Mme Simone PORTOGHESE,
M. Angelo MARASA	ayant donné mandat à Mme Odette GORET,
M. Maurice MERENDOL	ayant donné mandat à M. Robert COSTE,
M. Pascal MONTECOT	ayant donné mandat à M. Sylvain BEAUME,
M. Michel PROREL	ayant donné mandat à Mme Michèle BLANC,
M. Christian RAPAUD	ayant donné mandat à M. André CAMPAGNE,
M. Gilbert RAYMOND	ayant donné mandat à M. Georges VIRLOGEUX,
M. Laurent RUMEAU	ayant donné mandat à Mme Claude LE FOULGOC,
Mme Corine SILVY	ayant donné mandat à M. Olivier GUIROU,
Mme Liliane SILVY	ayant donné mandat à M. Henri OUDET,
M. Michel STRAUDDO	ayant donné mandat à Mme Jacqueline THENOUX.

Etait absent :

Monsieur : Daniel DE SIO.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MARCHE

Monsieur Yves FABRE, Vice-Président d'Agglopoie Provence et Maire d'Alleins, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant à la salle du Bastidon à Alleins.

Après appel des Conseillers Communautaires par le secrétaire de séance, M. Stéphane MARCHE, le Président, Michel TONON, ouvre la séance.

Les procès verbaux des Conseils Communautaires des 13 et 20 février 2007 sont validés à l'unanimité.

1. FINANCES : Désignation du Président pour le vote des Comptes Administratifs 2006

Sur proposition du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés :

- accepte de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du président de séance pour le vote des Comptes Administratifs
- élit le 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, Président de séance pour le vote des Comptes Administratifs 2006 de la Communauté d'Agglomération.

2. FINANCES : Compte Administratif 2006 : Budget Principal

Après avoir entendu les développements et explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et le Président Michel TONON s'étant retiré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 74 membres présents ou représentés, approuve le compte administratif 2006 de la Communauté d'Agglomération, budget principal, et les résultats de l'exercice 2006.

3. FINANCES : Compte Administratif 2006 : Budget Eau

Après avoir entendu les développements et explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et le Président Michel TONON s'étant retiré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 74 membres présents ou représentés, approuve le compte administratif 2006 de la Communauté d'Agglomération du service de l'eau et les résultats de l'exercice 2006.

4. FINANCES : Compte Administratif 2006 : Budget Assainissement

Après avoir entendu les développements et explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et le Président Michel TONON s'étant retiré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 74 membres présents ou représentés, approuve le compte administratif 2006 de la Communauté d'Agglomération du service de l'assainissement et les résultats de l'exercice 2006.

5. FINANCES : Compte Administratif 2006 : Budget Transports

Après avoir entendu les développements et explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et le Président Michel TONON s'étant retiré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 74 membres présents ou représentés, approuve le compte administratif 2006 de la Communauté d'Agglomération du service des transports et les résultats de l'exercice 2006.

6. FINANCES : Compte Administratif 2006 : Budget des Zones d'Activités

Après avoir entendu les développements et explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, et le Président Michel TONON s'étant retiré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 74 membres présents ou représentés, approuve le compte administratif 2006 de la Communauté d'Agglomération du Budget des Zones d'Activités et les résultats de l'exercice 2006.

7. FINANCES : Compte de gestion 2006 : Budget Principal

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion M 14 du budget principal établi par le Comptable de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2006, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

8. FINANCES : Compte de gestion 2006 : Budget Eau

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion M 49 du service de l'eau dressé par le Receveur de la Communauté

d'Agglomération pour l'exercice 2006, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

9. FINANCES : Compte de gestion 2006 : Budget Assainissement

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion (M 49) du service de l'assainissement dressé par le Receveur de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2006, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

10. FINANCES : Compte de gestion 2006 : Budget Transports

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion M 43 du service des transports dressé par le Receveur de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2006, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

11. FINANCES : Compte de gestion 2006 : Budget des Zones d'Activités

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, que le compte de gestion M 14 du budget annexe des Zones d'Activités, dressé par le Comptable de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2006, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

12. FINANCES : Affectation des résultats d'exploitation 2006 : Budget Principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2006 du budget principal comme proposé par le 1^{er} Vice-Président.

13. FINANCES : Affectation des résultats d'exploitation 2006 : Budget Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2006 du budget du service de l'eau potable comme proposé par le 1^{er} Vice-Président.

14. FINANCES : Affectation des résultats d'exploitation 2006 : Budget Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2006 du budget du service de l'assainissement comme proposé par le 1^{er} Vice-Président.

15. FINANCES : Affectation des résultats d'exploitation 2006 : Budget Transports

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2006 du budget du service des transports comme proposé par le 1^{er} Vice-Président.

16. FINANCES : Décision Modificative n°1 : Budget Principal 2007

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2007 du Budget Principal telle que présentée.

17. FINANCES : Budget Supplémentaire 2007 : Budget Eau

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le Budget Supplémentaire 2007 du Budget de l'Eau de la Communauté d'Agglomération.

18. FINANCES : Budget Supplémentaire 2007 : Budget Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le Budget Supplémentaire 2007 du Budget de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération.

19. FINANCES : Budget Supplémentaire 2007 : Budget Transports

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le Budget Supplémentaire 2007 du Budget des transports de la Communauté d'Agglomération.

20. FINANCES : Budget Supplémentaire 2007 : Budget des Zones d'Activités

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le Budget Supplémentaire 2007 du Budget des Zones d'Activités de la Communauté d'Agglomération.

21. FINANCES : Abattement de 3 200 € sur la base d'imposition à la Taxe Professionnelle de l'établissement principal des diffuseurs de presse

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder aux diffuseurs de presse, pour la part qui lui revient, un abattement de 3 200 € sur la base d'imposition à la Taxe Professionnelle de leur établissement principal.

22. FINANCES : Modification de la délibération n°201/06 – Commune de Salon de Provence : attribution de subventions au titre du fonds de concours des communes éligibles à la DSU

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, prend acte de la modification de la délibération n° 201/06 en date du 19 septembre 2006 et précise que la subvention de 34 025 € est destinée à financer les travaux de mise en sécurité de la route d'Eyguières partie Nord.

23. FINANCES : Fonds de concours

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'opter pour le même montant par commune pour les fonds de concours 2006 – 2007 – 2008 et de maintenir les règlements adoptés lors de la séance du 27 juin 2006.

24. FINANCES : Commune de Salon de Provence – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes attributaires de la DSU

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Salon de Provence au titre des fonds de concours aux communes éligibles à la DSU pour l'année 2007, une subvention d'un montant total de 905 212 €.

25. FINANCES : Commune de Salon de Provence – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Salon de Provence au titre des fonds de concours aux communes urbaines pour l'année 2007, une subvention d'un montant total de 941 793 €.

26. FINANCES : Commune d'Alleins – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Alleins au titre des fonds de concours aux communes rurales pour l'année 2007, une attribution d'un montant de 47 933 €.

27. FINANCES : Commune d'Eyguières : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales : travaux de rénovation du complexe sportif

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 89.515 € à la Commune d'Eyguières au titre des fonds de concours aux communes rurales pour l'année 2007.

28. Territoire d'Agglopolé Provence : demande de subvention au titre du CONTRAT 2007-2008 auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice Président délégué à solliciter le Conseil Général des Bouches du Rhône, au titre du CONTRAT DEPARTEMENTAL ANNUEL 2007 – 2008, afin que la plus grande aide soit apportée aux projets présentés.

29. Demande de subvention pour l'aménagement des bureaux administratifs et la mise en conformité des locaux sociaux du service déchets de l'antenne de Mallemort

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter le Conseil Général des Bouches du Rhône, au titre du CONTRAT DEPARTEMENTAL ANNUEL 2007 – 2008, afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

30. Demande de subvention pour la mise en conformité des locaux existants et l'aménagement de bureaux dans le bâtiment anciennement occupé par la Banque de France

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter le Conseil Général des Bouches du Rhône, au titre du CONTRAT DEPARTEMENTAL ANNUEL 2007 – 2008, afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

31. ASSAINISSEMENT - Communes d'Aurons et Pélissanne : Délégation de Service Public d'assainissement

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des 75 membres présents ou représentés (M. Yves FABRE s'étant retiré), approuve le principe d'une délégation du service d'assainissement pour les communes d'Aurons et de Pélissanne, dans le cadre d'un contrat unique et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

32. EAU - Communes d'Aurons et Pélissanne : Délégation de Service Public d'eau potable

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des 75 membres présents ou représentés (M. Yves FABRE s'étant retiré), approuve le principe d'une délégation du service de production et distribution d'eau potable pour les communes d'Aurons et de Pélissanne, dans le cadre d'un contrat unique et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

33. ASSAINISSEMENT - Commune de Pélissanne : Prolongation du contrat d'affermage assainissement – avenant n°6

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet d'avenant n° 6 au contrat d'affermage et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Eau et l'Assainissement à signer cet avenant ainsi que tout document afférent.

34. EAU - Commune de Pélissanne : Prolongation du contrat d'affermage eau potable – avenant n°3

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet d'avenant n° 3 au contrat d'affermage et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Eau et l'Assainissement à signer cet avenant ainsi que tout document afférent.

35. ASSAINISSEMENT - Communes d'Aurons, Charleval, Lamanon, La Barben, Mallemort, Pélissanne, Vernègues : zonage d'assainissement

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve le projet de zonage d'assainissement ;
- décide de lancer, à l'échelle intercommunale, la procédure d'enquête publique pour le zonage d'assainissement ;
- précise que les communes concernées par cette enquête publique sont les suivantes : Aurons, Charleval, Lamanon, La Barben, Mallemort, Pélissanne, et Vernègues ;

36. EAU ASSAINISSEMENT - Communes de Berre l'Etang, Roqnac, Saint-Chamas : Schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

37. EAU ASSAINISSEMENT - Commune de La Fare les Oliviers : travaux de réhabilitation des réseaux AEP et EU – chemin du Meunier

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

38. EAU ASSAINISSEMENT - Commune de La Fare les Oliviers : Groupement de commandes pour la construction du nouveau cimetière

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de modifier la délibération n°085/03 en date du 30 juin 2003 comme présenté et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

39. EAU ASSAINISSEMENT - Commune de Lançon-Provence : Convention d'aménagement et de financement du lotissement « Les Balcons des Pinèdes »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention d'aménagement et de financement du lotissement « Les Balcons des Pinèdes », avec la SARL SOULENCA, et autorise le Président ou le Vice-Président à signer ladite convention et tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

40. EAU - Commune de Lançon-Provence : Travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable, Avenue Pasteur

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

41. ASSAINISSEMENT - Commune d'Aurons : réhabilitation du réseau EU du centre ancien

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

42. ASSAINISSEMENT - Commune de Velaux : travaux de réhabilitation du réseau EU, Avenue J. Pallet

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée au projet susvisé.

43. ASSAINISSEMENT - Commune de Velaux – SIA : Travaux d'agrandissement de la station d'épuration du SIA – Avenant n°1

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant n°1, à la convention relative à la prise en charge des travaux d'agrandissement de la station d'épuration du SIA.

44. DECHETS : Contrat d'engagement avec la société SPUR, sous-traitant du marché conclu avec ONYX Méditerranée pour le subventionnement par l'Agence de l'Eau du traitement et du transport des déchets spéciaux reçus sur les déchèteries

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer les contrats d'engagement avec la société SPUR pour les déchèteries de Mallemort, Sénas, Pélissanne, Salon de Provence, Lamanon, Saint Chamas, Eyguières et Rognac.

45. DECHETS : Convention avec la ligue contre le cancer pour le verre collecté sur la Communauté d'Agglomération

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer

la convention avec la Ligue Contre le Cancer qui prévoit le versement à la ligue de 3,00 € par tonne de verre collecté.

46. DECHETS : Marché n°0510 – Collecte et tri des produits des points d'apport volontaire – Communes de Berre l'Étang, La Fare les Oliviers, Velaux et Rognac : Avenant n°1 – retrait du marché de la prestation de « valorisation et rachat du verre »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la conclusion de l'avenant n°1 au marché susvisé.

47. DECHETS : complément à la délibération n°053/07 en date du 13 février 2007 relative à l'appel à projets « Valorisation des déchets ménagers et réduction à la source »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de compléter la délibération n°053/07 en date du 13 février 2007 en précisant le nom des associations attributaires des subventions.

48. Transports scolaires : règlement intérieur

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre MAGGI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le règlement des transports scolaires.

49. Adhésion à l'association AGIR

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre MAGGI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adhérer à l'association AGIR (Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux).

50. Election des représentants au syndicat mixte du massif des Roques

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants du syndicat mixte du massif des Roques, et désigne comme représentants de la Communauté d'Agglomération :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Yves FABRE	Pierre JEANNIN-GUY
Henri MOUNET	Jean-Paul DELEUZE
Maurice MERENDOL	Christophe ALMARIC
Bernard GUILLAUME	Christian NERVI
Jean-Luc VASSEROT-MERLE	Jacques REGNAULD
Gérard LAURENT	Sylvie CHICHE
Laurent DARROUZES	Robert RAVERA
Olivier BUSSIERE	
Odile PYPE	
René GILBERT	
Francis PRIVAT	
Maryse CHAPELOT	
Patrick APPARICIO	
Michèle ESPERANDIEU	

51. Syndicat mixte du massif des Quatre Termes : intégration des zones de Val de Sibourg et Vallon Long au PIDAF des Quatre Termes

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Luc VASSEROT-MERLE, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'intégrer la zone de Val de Sibourg et de Vallon Long comprise entre l'autoroute A7 au Sud, la limite communale de La Barben au Nord et la route départementale n°15 à l'Ouest dans le périmètre du PIDAF des Quatre Termes.

52. Enquête Ménage Déplacement

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de participer à l'enquête ménage déplacement du département des Bouches-du-Rhône, de signer la convention partenariale correspondante, de prévoir les crédits nécessaires à cette enquête sur notre territoire.

53. Avenant à la convention cadre avec la DGI portant intégration de nouveaux partenaires

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant à la convention cadre pour l'intégration des nouveaux partenaires.

54. Classement du Parc Naturel Régional des Alpilles : désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants à l'Agence Publique pour le Conseil, l'Information, la Gestion des Alpilles et de ses espaces sensibles (CIGALES) et désigne comme représentants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Joël SYLVESTRE	M. Yves FABRE
M. Roger BERTO	M. Olivier BUSSIERE
M. Rémy FABRE	M. Jean-Luc VASSEROT-MERLE

55. Extension de la zone d'activités Euroflory à Berre l'Etang : Appel d'Offres ouvert par lots séparés – Signature des marchés

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à l'Economie à signer les marchés avec les sociétés Colas Midi Méditerranée (Lot 1), GIL TP (Lot 2), Santerne Camargue/Calvin (Lot 3) et Calvière (Lot 4).

56. Travaux de requalification du parc d'activités de la Gandonne à Salon de Provence : Appel d'Offres ouvert par lots séparés – Signature des marchés

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à l'Economie à signer les marchés avec les sociétés suivantes :

- Lot 1 VRD et petites maçonneries - Groupement COLAS/PALOMARES
- Lot n°2 Eclairage Public Urbain - Entreprise SPIE SUD-EST à Aix en Provence
- Lot n°3 Aménagement paysager et irrigation - Entreprise ISS ESPACES VERTS à Marseille

57. Acquisition de la parcelle CW 16 sur le parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir la parcelle cadastrée CW 16, d'une superficie de 4.695 m² pour un montant HT de 41.000 euros.

58. Cession réciproque de terrain : SCI MARENGO/Agglopoie Provence – Parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée CW 6 pour une superficie de 330 m² (sous réserve du document d'arpentage) pour un montant HT de 2.800 euros, conforme à l'estimation du service des évaluations domaniales
- décide d'échanger une partie de la parcelle cadastrée CW6 appartenant à la SCI MARENGO (ou à toute autre personne morale qui pourrait s'y substituer) contre une partie de la parcelle cadastrée CW7 appartenant à Agglopoie Provence pour une surface de 220m² (sous réserve du document d'arpentage)

59. Vente sur le parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang du lot 24 A à la société « IREM France »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre un terrain de 9.511 m² environ (sous réserve du document d'arpentage) sur le parc d'activité EUROFLORY à la société IREM France (ou à toute autre personne morale qui pourrait s'y substituer) au prix de 25 euros HT le m².

60. Procédure de Déclaration d'Utilité Publique du périmètre du parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve l'acquisition, à l'amiable ou par voie d'expropriation des parcelles cadastrées section N°CW 6, 9 à 12, 16, 18, 27 à 31, 52, 57, 85, 94, 96, section N°CX 38 à 42, 108 et section N°CV 96 nécessaires à l'aménagement du parc d'activités communautaire de la zone
- autorise Monsieur le Président à solliciter de Monsieur le Préfet, l'ouverture d'une enquête préalable d'utilité publique ainsi que d'une enquête parcellaire

61. Vente d'un terrain sur le parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang à la société IRESTAL INOX

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre un terrain de 5.107 m² environ (sous réserve du document d'arpentage) sur le parc d'activité EUROFLORY à la société IRESTAL INOX au prix de 25 euros HT le m².

62. Vente d'un terrain sur le parc d'activités communautaire Euroflory à Berre l'Etang à la société A.M.B

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre un terrain de **2.437 m² environ** (sous réserve du document d'arpentage) sur le parc d'activité EUROFLORY à la société A.M.B. au prix de 25 euros HT le m².

63. Déclaration d'intérêt communautaire de la future zone d'activités du Grand Mas d'Audier à Lamanon

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de déclarer d'intérêt communautaire le secteur du Grand Mas d'Audier sur la commune de Lamanon
- décide de procéder aux acquisitions foncières nécessaires portant sur les parcelles suivantes : 149 - 150 - 151 - 152 - 153 - 160 - 161 - 162 - 252 - 336 - 340 - 341 - 342 - 344 - 346 - 347 - 348 - 350

64. Aménagement de la ZA communautaire de La Crau : acquisition de la parcelle DM 61 appartenant au lycée agricole de Fontlongue

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir la parcelle cadastrée DM 61, d'une superficie de 3 600 m² pour un montant HT de 3 600 euros.

65. Animation du territoire : convention de partenariat avec le groupement d'employeurs Agglopoie Entreprendre

Afin de poursuivre la montée en puissance d'Agglopoie Entreprendre, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 18.000 euros au titre de l'année 2007.

66. Attribution d'une subvention à l'association PEGASE PACA – « Workshop dirigeables »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 7500 € au profit de l'association PEGASE, pour l'organisation de l'opération susvisée.

67. Attribution d'une subvention à l'association Amicopter - Aide à la création d'entreprises

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 4.500 € à l'association AMICOPTER pour l'année 2007.

68. Couveuse d'entreprises – convention de partenariat avec l'ADIJE

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 10.000 € à l'association ADIJE pour l'année 2007

69. Commune de Rognac : attribution d'un fonds de concours économie au titre de l'année 2007

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 149.700 euros, au titre du fonds de concours Economie pour l'année 2007, pour les travaux de réhabilitation de la Zone Industrielle Nord, à la Commune de Rognac.

70. Commune de Lançon-Provence : attribution d'un fonds de concours économie au titre de l'année 2007

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 150.000 euros, au titre du fonds de concours Economie pour l'année 2007, pour les travaux de viabilisation de nouveaux lots de la ZI de la Coudoulette, à la Commune de Lançon de Provence.

71. Acte de candidature FISAC Agglopoie Provence

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de mandater le Président pour présenter la candidature du territoire à une Opération Urbaine Collective dans le cadre du Fisac,

72. COMMUNICATION : Achat d'espaces publicitaires sur tout support : presse écrite, audiovisuelle, multimédia - Marché à bons de commande : Lancement d'un appel d'offres ouvert – Signature du marché

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président de la Communauté d'Agglomération à souscrire un appel d'offres ouvert aux conditions indiquées ci-dessus et à signer le marché avec l'opérateur économique qui sera retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

73. Contrat enfance : reversement aux communes

Dans le cadre du Contrat Enfance et après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de verser les sommes suivantes :

Nom du bénéficiaire	Total en €
Commune d'Alleins	15 063,05 €
Commune de Mallemort	88 993,57 €
Commune de Charleval	301,27 €
Commune de Vernègues	3 875,24 €

74. Création d'un poste d'ingénieur principal pour le service déchets

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de recruter un ingénieur principal territorial, directeur du service déchets, susceptible d'être recruté en qualité de contractuel sur une période de 3 ans renouvelable une fois par reconduction expresse dans les conditions fixées par la Loi n° 2005- 843 du 26 juillet 2005.

75. Modification du tableau des effectifs

Suite à l'article 57 de la Loi n° 2007-148 du 2 février 2007 dite « Loi de modernisation de la fonction publique » et sur proposition du Vice-Président Paul BERNARD, délégué au Personnel, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de modifier le tableau des effectifs comme présenté.

76. Subvention à l'amicale du personnel d'Agglopoie Provence

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 51 000 € au titre de l'année 2007 à l'amicale du personnel de la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence.

77. Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération en date du 6 mai 2002 modifiée en date du 30 mars 2004 :

- ❑ **001/07** Avenant au marché de fourniture de panneaux d'information
- ❑ **002/07** ADIL des Bouches du Rhône – Agence Départementale pour l'Information sur le logement des Bouches du Rhône 7, cours Jean Ballard – 130001 Marseille – Formation «La lutte contre l'habitat indigne»
- ❑ **003/07** Achat de forfait de remontées mécaniques pour le centre les Cytises
- ❑ **004/07** Produits d'entretien des eaux, des sols et des locaux de la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang
- ❑ **005/07** Valorisation du verre de serres
- ❑ **006/07** Convention de formation (Evacuation des locaux) SDIS des Bouches du Rhône (Service Départemental d'Incendie et de Secours des B. du Rhône)
- ❑ **007/07** Location de matériel de ski – centre les Cytises
- ❑ **008/07** Contrat de prestation d'enseignement de ski – centre les Cytises
- ❑ **009/07** Mise en conformité et aménagement des locaux anciennement occupés par la Banque de France – Mission de maîtrise d'oeuvre
- ❑ **010/07** Régie de recette Autobus Auréliens – Modification décision n°182/06
- ❑ **011/07** Travaux d'impression – lot 2- Impression de supports de communication –Imprimerie MASSON
- ❑ **012/07** Formation BAFA BAFD – CEMEA
- ❑ **013/07** Mise en conformité des locaux anciennement occupés par la Banque de France - Contrôle technique
- ❑ **014/07** Mise en conformité des locaux anciennement occupés par la Banque de France – Mission CSPS
- ❑ **015/07** Convention d'animation 2007 - CLSH
- ❑ **016/07** Convention d'animation 2007 - CLSH
- ❑ **017/07** Convention d'animation 2007 - Crèche Alleins
- ❑ **018/07** Convention d'animation 2007 – Crèche Mallemort
- ❑ **019/07** Convention d'animation 2007 – Crèche Mallemort
- ❑ **020/07** Prestation de service Location sanitaire « Un dimanche en famille »
- ❑ **021/07** Location de fontaine à eau – société café sud
- ❑ **022/07** Mise en place d'un projet socio-sportif avec l'association BAD'CO - CLSH
- ❑ **023/07** Programme d'échange entre le CLSH et les Papillons blancs
- ❑ **024/07** Extension de la zone d'activités de la Crau – mission de relevés géomètre
- ❑ **025/07** Contrat d'exploitation de distributeur automatique TOPSEC EQUIPEMENT – piscine C. Jouve
- ❑ **026/07** Travaux d'impression Lot 1 : Impression de documents administratifs – CBS
- ❑ **027/07** Surveillance, entretien et interventions sur la station d'épuration (y compris le poste de relevage en tête de station) Mallemort
- ❑ **028/07** Analyses microbiologiques – Centre les Cytises
- ❑ **029/07** Prestation de transports en commun à l'attention des centres de vacances et de loisirs d'Agglopoles Provence LOT 2 : centre de vacance des Cytises
- ❑ **030/07** Convention pour participation à différents ateliers sur le thème «les sports de neige» avec le centre C.M.R «La fontaine de l'Ours» - CLSH
- ❑ **031/07** Mise en place d'un projet «découverte de la sculpture» avec Mme Véronique BELLOT - CLSH
- ❑ **032/07** Convention de formation continue avec «DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNEUSSE ET DES SPORTS PACA» - Piscine C. Jouve
- ❑ **033/07** Mission d'étude de diagnostic et de prospective et assistance sur les finances communautaires avec ressources Consultants
- ❑ **034/07** Mise en place d'un projet «Découverte de l'Artisanat» avec FERRONNERIE D'ART – CLSH
- ❑ **035/07** Mise en conformité des périmètres de protection de la prise d'eau sur le canal de Craponne Commune de Salon de Provence – bureau d'études EURYECE
- ❑ **036/07** Mission de contrôle technique et de CSPS dans le cadre des travaux de rénovation de la déchèterie de Salon de Provence LOT 1
- ❑ **037/07** Mission de contrôle technique et de CSPS dans le cadre des travaux de rénovation de la déchèterie de Lamanon LOT 1
- ❑ **038/07** Mission de contrôle technique et de CSPS dans le cadre des travaux de rénovation de la déchèterie de Salon de Provence LOT 2
- ❑ **039/07** Mission de contrôle technique et de CSPS dans le cadre des travaux de rénovation de la déchèterie de Lamanon LOT 2

- ❑ **040/07** ADIL des Bouches du Rhône – Agence Départementale pour l'Information sur le logement des Bouches du Rhône 7, cours Jean Ballard – 130001 Marseille – Formation «LOGEMENT ET SITUATION FAMILIALE»
- ❑ **041/07** Convention de prestation avec la société Accro Passion – « Un dimanche en famille »
- ❑ **042/07** Convention de prestation avec la société Air Propulsion – « Un dimanche en famille »
- ❑ **043/07** Convention de prestation avec la société Big Aventures et Loisirs – « Un dimanche en famille »
- ❑ **044/07** Convention de prestation avec la société les Ecuries d'Eroses – « Un dimanche en famille »
- ❑ **045/07** Convention de prestation de service Animation Contes d'animation avec l'association GSM PRODUCTIONS – « Un dimanche en famille »
- ❑ **046/07** Convention de prestation Aide à l'Organisation de la manifestation culturelle « Lire Ensemble »
- ❑ **047/07** Convention de prestation de service Animation Contes – « Lire ensemble »
- ❑ **048/07** Convention de prestation de service Animation Contes – « Lire ensemble »
- ❑ **049/07** Mission de Maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'extension du réseau d'eaux usées «Grand Collecteur» ALLEINS
- ❑ **050/07** Convention de prestation Escalade avec la société Big Aventure et loisirs – « Un dimanche en famille »
- ❑ **051/07** Sans objet
- ❑ **052/07** Avenant au marché de travaux de remise en état des clôtures et des portails des déchèteries de Rognac et de Pélissanne
- ❑ **053/07** Prestation d'un laboratoire photographique scans et tirage de photographie dans le cadre de l'exposition sur l'identité du territoire de la communauté d'agglomération Salon-Etang de Berre-Durance – société CENTRAL COLOR
- ❑ **054/07** Fourniture de produit d'entretien GRPUPE PIERRE LE GOFF – Piscine C. Jouve
- ❑ **055/07** AXES MANAGEMENT 84 rue Amelot 75011 PARIS Formation «contrôler une DSP et vérifier son équilibre économique»
- ❑ **056/07** Marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux forestiers à Lançon de Provence et Saint-Chamas OFFICE NATIONAL DES FORETS
- ❑ **057/07** Marché de services juridiques – Me GELSI
- ❑ **058/07** Extension de la ZA Euroflory, mission CSPS – société AASCO
- ❑ **059/07** ZA Euroflory : travaux d'infrastructures VRD et branchement parcelle – EURL AIX INGENIERIE
- ❑ **060/07** Formation « Outils et méthodes pour mener une action sur le foncier en matière d'habitat » - points Edition Formation
- ❑ **061/07** Transports en car d'élèves à l'occasion de la semaine du développement durable
- ❑ **062/07** Mise en place d'un atelier « Trésor animal »- CLSH
- ❑ **063/07** Acquisition de cartes nécessaires au fonctionnement du chronotachygraphe – société chronoservices
- ❑ **064/07** Prestations de transports en commun à l'attention des centres de vacances et de loisirs – Marché avec TELLESCHI
- ❑ **065/07** Projection du film « Déchets à ménagers » Convention avec le CNIID
- ❑ **066/07** Intervention lors de la projection du film « déchets à ménagers » convention avec Cécile COURAUD réalisatrice

Le Président clôt la séance à 20h.

SALON DE PROVENCE, le 10 mai 2007.

Michel TONON,
Président d'Agglopolé Provence
Maire de Salon de Provence